

LES DROITS CULTURELS, FACTEURS D'ÉGALITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

JEUDI 23 MAI 2013

LA CITÉ–NANTES EVENTS CENTER



5^e FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

Proposition de Trempolino (Nantes), de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme – Chaire UNESCO, Université de Fribourg (Suisse), de CGLU (Agenda 21 de la Culture) et de la Ville de Nantes (Direction générale de la Culture).

Dans le cadre de Nantes Green Capital



JEUDI 23 MAI 2013 LA CITÉ–NANTES EVENTS CENTER

Salle 200 / 14h-17h - Traduction simultanée : anglais/français

L'atelier de réflexion est ouvert et participatif. L'échange s'appuie sur l'intervention de personnes ressources, des témoignages avec des invités et la mise en débat avec les participants.

Animation : Vincent PRIOU et Damien TASSIN / Association Trempolino

Quelles alternatives, quelles expérimentations, quelles participations pour respecter l'égalité de tous dans les crises actuelles ?

Il devrait être reconnu que chaque Droit de l'Homme, en tant que conducteur de capacités (travail, santé, liberté d'expression, éducation...) est un facteur de développement durable. Parmi l'ensemble de ces droits qui devraient nous obliger au principe d'égalité, la fonction des droits culturels mérite une attention particulière. En tant que droits d'accès aux ressources culturelles appropriées, ils désignent les capacités nécessaires à exercer les autres capacités : les savoirs nécessaires pour habiter son environnement, pour produire la nourriture, développer des soins, choisir la meilleure éducation ou le meilleur système politique. Pourtant, quand le culturel n'est pas simplement oublié des logiques de développement, il est souvent présenté comme un « quatrième pilier » ; cela ne suffit pas à résoudre les crises liées aux injustices économiques et politiques, avec les situations de violences que cela implique.

En réalité, les facteurs culturels sont au principe de tout développement approprié par les populations, dans le respect et la valorisation de toutes les ressources, humaines et non humaines.

MOT D'ACCUEIL :

Jean-Louis JOSSIC, adjoint au Maire de Nantes, délégué à la Culture (France).

RECHERCHER LES RESSOURCES DE L'ÉGALITÉ DANS LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Avant la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001, la diversité était considérée comme un danger pour l'universalité et l'égalité ; elle est comprise à présent comme son vivier : c'est dans la diversité des « écosystèmes culturels » qu'il convient de chercher les ressources pour respecter l'égalité des personnes et la valorisation de leurs milieux.

Patrice MEYER-BISCH, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme, Chaire UNESCO, Université de Fribourg (Suisse).

Hélène COMBE MARTINEZ DE LA FUENTE, déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique (France).

FACTEURS CULTURELS ET POLITIQUES DU DÉVELOPPEMENT, QUELLES NÉGOCIATIONS ?

Table ronde :

Les récents développements des droits culturels, au sein du système des Droits de l'Homme, aux Nations Unies en particulier, ouvrent de nouvelles voies d'action politique à toutes les échelles de la démocratie, en faveur des droits et des libertés de tous, en particulier de libertés plus instruites de leurs responsabilités.

Comment les citoyens peuvent-ils s'emparer des textes internationaux et nationaux, sans en dévoyer, malgré eux, le sens même et les valeurs intrinsèques, et, au contraire, en développant leurs potentiels ? Comment les initiatives croisent-elles les logiques territoriales et les problématiques spécifiques ou relevant de filières ? Comment les logiques de liberté individuelle et d'indépendance croisent-elles les valeurs collectives et le nécessaire équilibre dynamique des systèmes culturels, écologiques, économiques, politiques et sociaux ?

Jean BERTHINIER, adjoint au Maire de Villeurbanne, chargé de la Démocratie locale, de la lutte contre les discriminations et de la politique de la Ville (France).

Marianne PRODHOMME, adjointe de quartier de la Ville d'Angers, chargée de la charte Culture et Solidarité (France).

Ihor SAVCHAK, responsable du Centre de gestion culturelle de la Ville de Lviv (Ukraine).

INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS ET MISE EN DÉBAT

Mise en perspective avec les intervenants

Hélène COMBE MARTINEZ DE LA FUENTE, déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique (France).

Patrice MEYER-BISCH, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des Droits de l'Homme, Chaire UNESCO, Université de Fribourg (Suisse).

INSCRIPTIONS

Forum libre et gratuit.

Inscriptions et programme en ligne sur le site du Forum mondial des Droits de l'Homme :

www.spidh.org

